

Journée départementale Pass'Santé Jeunes Haute-Saône



M. Pierre GORCY, Délégué départemental – ARS BFC DD70

Mot d'introduction

M. Benoit FAVERGE, Responsable des activités et du développement –
Ireps BFC Antenne 70

Pass'Santé Jeunes, une démarche au service de la santé des jeunes

Le Pass'Santé Jeunes, c'est : une démarche de promotion de la santé des jeunes sur les territoires

FÉDÉRATEUR

- Suscite l'échange (collectif ou individuel)
- Approche commune pour aborder la promotion de la santé des jeunes
- Permet de travailler sur l'environnement du (des) jeune(s)

PÉDAGOGIQUE

- Support d'appui aux interventions
- Présence d'outils : vidéo, serious game... ; et de données validées par des experts / et **par Santé Publique France**

DE RÉFÉRENCE

- Actualités territoriales
- Offre locale de proximité : annuaire des structures

La promotion de la santé :

« Processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci. »

Charte d'Ottawa, OMS. 1986

- **5 stratégies d'intervention en promotion de la santé :**
 - Elaborer une politique publique saine
 - Créer des environnements favorables
 - Réorienter les services de santé
 - Renforcer l'action communautaire
 - Acquérir des aptitudes individuelles

Créer des environnements favorables :

- Equipe projet (ARS – Ireps – Territoire – MDA) sur chaque territoire pour accompagner les professionnels
- Accès à un site internet à destination des jeunes et de leur entourage : www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org
 - Des actualités
 - Une Newsletter
 - Des informations fiables et validées par des experts
 - Un annuaire des structures de prévention et de soin
- Accès à un site internet à destination des professionnels souhaitant développer des actions de prévention à destination des jeunes: www.pass-santepro.org
 - Des modules d'autoformation
 - Des outils et techniques d'intervention

Réorienter les services de santé :

- L'annuaire des structures de prévention et de soin présent sur le site internet permet d'orienter un jeune plus facilement vers une structure spécialisée
- Les modules d'autoformation Pass'Santé Pro permet à tout professionnel d'acquérir des notions pour intervenir efficacement
- Une formation aux stratégies d'interventions efficaces en promotion de la santé des jeunes est proposée chaque année sur tous les départements

Renforcer l'action communautaire :

- Comité territorial de pilotage : instance réunissant l'ensemble des partenaires travaillant avec les jeunes
 - Réaliser un état des lieux
 - Elaborer un plan d'actions annuel concerté
 - Identifier les besoins en outils de communication (Affiches, Flyers, EcoCup, Stylos, Sacs à dos, etc.)

Acquérir des aptitudes individuelles :

- Mener des actions auprès des jeunes et leur entourage en s'appuyant sur les données à disposition sur les différents sites internet
- Plan d'actions basé sur les actions des partenaires

Comment vous impliquer dans la démarche PSJ :

- Participation aux "regroupements" PSJ (Comité territorial, Journée départementale, Formation, etc.)
- Faire remonter les besoins de santé/attentes des jeunes
- Vous appuyez sur les données validées pour transmettre les « bons » messages et identifier les stratégies efficaces :
 - Pour créer de nouvelles actions
 - Pour améliorer la qualité de vos actions et renforcer leur efficacité
- Transmettre vos actualités/actions à l'équipe projet de votre territoire
- Faire connaître le site PSJ à vos publics

Mme Angeline DESPREZ, Coordinatrice de la Maison de l'Adolescence de Haute-Saône

Pass'Santé Jeunes, un outil pour fédérer les acteurs:

L'exemple de la Maison de l'Adolescence de Haute-Saône

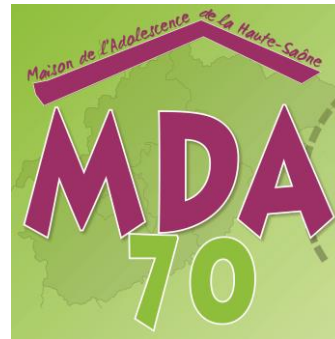
Mme Angeline DESPREZ, Coordinatrice de la Maison de l'Adolescence de Haute-Saône

Pass'Santé Jeunes, un outil pour fédérer les acteurs:

L'exemple de la Maison de l'Adolescence de Haute-Saône

La Maison de l'Adolescence de Haute-Saône

3 sites pour vous accueillir



- **MDA Gray**

10 rue des Casernes

70100 GRAY

lundi : 13h-18h30

mercredi : 12h30-
18h30

- **MDA Vesoul**

19 rue de la Banque

(4^{ème} étage)

70000 VESOUL

mardi : 14h-18h

mercredi : 14h-18h30

vendredi : 13h-18h

- **MDA Luxeuil**

Place du 8 Mai 1945

70300 LUXEUIL

mardi : 14h-18h

mercredi : 14h-
18h30

Qu'est-ce qu'une Maison de l'Adolescence (MDA) ?

La MDA est un lieu d'accueil et d'écoute des jeunes et/ou de leurs familles, pour toutes les problématiques relatives à l'adolescence, mais aussi un espace d'échanges pour les professionnels qui travaillent au contact d'adolescents.

Quelles sont ses missions ?

Le public qui sollicite la MDA peut bénéficier gratuitement, avec ou sans rendez-vous, et en toute confidentialité d'une évaluation de la situation voire d'un accompagnement (éducatif, social, juridique, médical, psychologique, etc.)

À qui s'adresse-t-elle ?

- Les jeunes de 11 à 25 ans en proie à des difficultés réelles ou ressenties de type sociales, éducatives, juridiques, familiales, médicales, scolaires.
- Les parents d'adolescents préoccupés, en souci par l'attitude, le comportement ou la santé de leurs jeunes.
- Les professionnels désireux de soutien et de sensibilisation à la problématique de l'adolescence.

Les jeunes de 11 à 25 ans

- Quels que soient ses préoccupations et questionnements (médicaux, sexuels, psychiques, scolaires, juridiques, sociaux...), le professionnel de la MDA qui accueille un adolescent définira avec lui des objectifs et l'accompagnera dans leur réalisation, tout en veillant à ce qu'il soit acteur de son projet.
- Un temps d'écoute active, généraliste est proposé au jeune qui peut venir seul ou accompagné. Il permet d'évaluer les difficultés ressenties, d'apporter un soutien, une aide ou encore une proposition d'orientation vers d'autres professionnels spécialisés du département.
- L'adolescent peut trouver à la MDA tous les partenaires d'un réseau constitué pour mieux répondre à ses besoins. Les actions proposées peuvent être individuelles (conseil et orientation, entretien avec le professionnel le plus adapté) mais également collectives.

Les parents d'ados

- La MDA est également très impliquée dans l'accompagnement des parents d'adolescents, que ce soit dans leur participation au projet de leur enfant ou dans une démarche à leur initiatives, avec des actions qui peuvent être individuelles (en présence de l'adolescent ou pas) ou collectives (groupes de parole, débat...)
- Les familles peuvent ainsi trouver un soutien en cas de besoin mais également être intégrées à l'accompagnement proposé au jeune dans le cadre d'entretiens familiaux.
- La MDA 70 vise à appuyer et soutenir les parents, à favoriser et faciliter les relations intrafamiliales.

Les professionnels en lien avec l'adolescence

- Au cœur d'un réseau départemental, la MDA se veut aussi un lieu ressource pour les professionnels intervenant à différents titres auprès des adolescents, un espace de rencontres et d'échanges des partenaires autour de situations complexes.
- La MDA participe également à la sensibilisation de ces professionnels et peut les accueillir dans un cadre de conseil.
- La MDA initie ou co-anime des actions de prévention des conduites à risques et mène en partenariat des interventions autour de toutes les autres questions liées à l'adolescence.

Les modalités d'accueil

- Tout public peut se rendre sur l'un des 3 sites, téléphoner au 03 84 68 25 25 ou envoyer un e-mail (via le site internet : mda70@ahbfc) pour prendre rendez-vous.
- La secrétaire d'accueil prend en compte la demande dans les règles de discrétion et de respect.
- Un premier rendez-vous est proposé : l'adolescent est alors accueilli par l'un des professionnels de l'équipe afin d'exprimer ses besoins.
- La demande est présentée de façon anonyme à l'équipe pluridisciplinaire : les regards croisés des professionnels permettent de définir un accompagnement adapté qui est proposé lors du deuxième entretien.
- En fonction des besoins, l'adolescent pourra ainsi être accompagné par un professionnel de la MDA ou orienté vers une structure partenaire plus à même de répondre à la demande.

Une équipe pluridisciplinaire

Une équipe de professionnels de l'écoute composée d'éducateurs spécialisés, d'une médiatrice familiale, de psychologues, d'une conseillère en économie familiale et sociale, d'intervenants spécifiques (juristes...) complétée d'une secrétaire et d'une coordinatrice.

Exemples d'actions proposées

Cafés ados, cafés parents, actions d'aides à la parentalité, ateliers d'expression, projets...

Avec la participation de:

Mme Chloé MARTIN - Mutualité Française BFC

Mmes Céline CREMEL - PIJ de Champagny et Laetitia BELLESOEUR -
Collège de Champagny

**Partage d'expérience d'acteurs locaux
impliqués dans la démarche Pass'Santé
Jeunes**

Retour à 13h30

Pause Repas

M. Benoit FAVERGE, Responsable des activités et du développement –
Ireps BFC Antenne 70

Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?

De quoi parle-t-on ?

- *Life skills* en anglais : en France, connu sous le terme « Compétences psychosociales » depuis les années 1990
- L'OMS, en 1993, définit les compétences psychosociales (CPS) comme:

« La capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

De quoi parle-t-on ?

10 compétences

regroupées par paires



De quoi parle-t-on ?

- *L'OMS affine le périmètre et la définition de ces CPS et propose de les regrouper en 3 grandes catégories (OMS, 2003)*
 - *Les compétences sociales*
 - *Les compétences affectives ou émotionnelles*
 - *Les compétences cognitives*

De quoi parle-t-on ?

COMPÉTENCES SOCIALES, COGNITIVES, ÉMOTIONNELLES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Compétences sociales (ou interpersonnelles ou de communication)	Compétences cognitives	Compétences émotionnelles
Compétences de communication verbale et non verbale : écoute active, expression des émotions, capacité à donner et recevoir des <i>feedback</i> .	Compétences de prise de décision et de résolution de problème.	Compétences de régulation émotionnelle : gestion de la colère et de l'anxiété, capacité à faire face à la perte, à l'abus et aux traumatismes.
L'empathie , c'est-à-dire la capacité à écouter et comprendre les besoins et le point de vue d'autrui et à exprimer cette compréhension.	Pensée critique et l'auto-évaluation qui impliquent de pouvoir analyser l'influence des médias et des pairs, d'avoir conscience des valeurs, attitudes, normes, croyances et facteurs qui nous affectent, de pouvoir identifier les (sources d') informations pertinentes.	Compétences de gestion du stress qui impliquent la gestion du temps, la pensée positive et la maîtrise des techniques de relaxation.
Capacités de résistance et de négociation : gestion des conflits, capacité d'affirmation, résistance à la pression d'autrui.		Compétences d'auto-évaluation et d'auto-régulation qui favorisent la confiance et l'estime de soi.
Compétences de coopération et de collaboration en groupe.		
Compétences de plaidoyer qui s'appuient sur des compétences de persuasion et d'influence.		

Les CPS en promotion de la santé

- Pour la promotion de la santé : renforcer les CPS permet d'augmenter le **POUVOIR D'AGIR (ou EMPOWERMENT)**, c`ad:
 - **Influencer positivement les facteurs déterminants la santé**et
 - **Réduire les risques de maladie et de traumatisme**
- Le dvt des CPS s'appuie sur la prise en compte de l'environnement social – tout au long de la vie – Ecole, relations familiales, les amis, les organismes fréquentés, etc...

Pourquoi travailler sur les CPS ?

- Chez les enfants :
 - Favorise le dvt global (émotionnel, social, cognitif et physique)
 - Améliore les interactions
 - Augmente le bien-être

Contribue à diminuer les comportements défavorables à la santé et à augmenter les comportements favorables.

Jouent un rôle essentiel dans l'adaptation social et la réussite éducative

Pourquoi travailler sur les CPS ?

- **Chez les adolescents :**
 - Idem que pour les enfants
 - Prévient la consommation de substances psychoactives, les pb de santé mentale, les comportements violents et les comportements sexuels à risque

Pourquoi travailler sur les CPS ?

- Chez les adultes :
 - Favorise le bien-être et qualité des relations (comme chez les enfants et ado)
 - Favorise, chez les parents, les pratiques éducatives positives (par exple: empathie, capacité à répondre adéquatement aux besoins fondamentaux et la mise en œuvre de règles et de limites constructives)
 - => établissement de relations positives entre enfants et parents et augmentation du sentiment d'efficacité parentale

CPS parentale ont une influence sur les enfants et les ados (meilleure EdS, résultats scolaires, diminution de l'anxiété et de dépression, etc.)

Les principes éthiques pour renforcer les CPS :

- Les CPS ne peuvent être acquises par des cours magistraux
⇒ Développement progressif via l'interaction et l'expérience vécue
- Les ateliers doivent s'inscrire dans une démarche participative et non descendante
=> attention à la posture adopté par l'intervenant
- Importance de s'appuyer sur les données scientifique et/ou théorique pour construire des ateliers CPS

Où en est-on ?

- A l'international, développement de programme depuis les années 90
 - De nombreux programmes existes, notamment des programmes évalués scientifiquement et transférés (exple: PRIMAVERA/VERANO, SPF, etc.)
- En Fr., engouement plus récent pour les CPS (qq exceptions, par exple, l'Ireps PdL : site internet [Le Cartable des compétences psychosociales](#))

Quelques ressources :

- Santé en action, n° 431. Mars 2015. Santé Publique France
- Focus Santé « Compétences psychosociales des adultes en promotion de la santé », n°4. Juin 2016. Cultures et Santé
- Dossiers techniques « Compétences psychosociales et promotion de la santé », n°5. Novembre 2014. Ireps Bourgogne – Franche-Comté
- www.cartablecps.org Ireps Pays de la Loire

M. Pascal TROUX, animateur de prévention – ANPAA 70

**Agir en faveur du développement des
compétences psychosociales : à nous de
jouer...**

Merci de votre participation !

